

# LA SERBIE

JOURNAL POLITIQUE HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les Lundis

Rédacteur en chef : Dr Lazare MARCOVITCH, professeur à l'Université de Belgrade

RÉDACTION et ADMINISTRATION  
21, rue du XXXI Décembre - Genève  
Téléphone 14.05

ABONNEMENT } Suisse..... 6 fr. — par an  
Autres pays. 9 fr. — »

## Quelques remarques d'ordre intérieur

La victoire alliée, cette première condition pour l'union et l'indépendance du peuple serbe, croate et slovène, nous permet de penser aussi à la construction politique de notre Etat unifié.

Avec la dissolution de l'ancienne monarchie des Habsbourg, toutes les difficultés n'ont pas cependant disparu, et nous ne pouvons pas encore nous consacrer à l'œuvre d'organisation intérieure avec cette sérénité d'esprit qui doit présider aux travaux de ce genre. Notre question nationale se trouve actuellement dans une phase transitoire, et le premier devoir de tout bon patriote serbe, croate et slovène est de s'imposer une sorte de discipline nationale et de ne pas entraver, par des propos inutiles, l'action unificatrice menée par le gouvernement de la Serbie et le Conseil National de Zagreb. Cette restriction s'applique également et plus particulièrement à la presse, dont la tâche consiste à éclaircir les choses et non à les embrouiller. Si nous parlons aujourd'hui des questions intérieures, nous le faisons uniquement dans le désir de rectifier certaines informations erronées qui circulent depuis quelque temps et qui sont évidemment alimentées par des milieux hostiles à notre union nationale. La tendance manifeste de tous ces bruits est de représenter le peuple serbe, croate et slovène comme divisé et tiraillé par des divergences intérieures profondes, et d'affaiblir ainsi les sympathies de nos grands amis et alliés pour notre cause nationale.

Deux principes universellement admis par le Royaume de Serbie, par les représentants émigrés du peuple serbe, croate et slovène, ainsi que par le Conseil National des Serbes, Croates et Slovènes à Zagreb, dominent tout notre problème intérieur. D'abord, c'est l'affirmation solidaire et toute spontanée de la volonté unanime de la nation entière de former un Etat unitaire qui corresponde aux sentiments de l'unité nationale. La conception psychologique de l'unité nationale sudslave conduit logiquement à la constitution d'un Etat unitaire, compact, et animé d'une seule volonté. Cette conception de l'Etat unitaire n'exclut nullement une organisation administrative basée sur la plus large autonomie, l'Etat comme unité ayant tout intérêt à déléguer une partie de ses fonctions aux corps autonomes (arrondissements, départements, provinces). Le second principe exprime l'égalité absolue de toutes les branches de notre peuple, égalité politique, économique, religieuse, qui seule peut garantir, par la concurrence libre des forces inhérentes à toutes les parties du peuple, le développement prospère de la nation entière. La Serbie, en s'unissant avec d'autres parties de la nation, n'a exigé pour elle, dans la déclaration de Corfou, aucune position particulière.

L'œuvre de l'union nationale, la Serbie entend la terminer comme elle l'a commencée ; dans un esprit d'égalité absolue.

Le fait seul que la Serbie ne songe nullement à se réserver une situation particulière et travaille plutôt à une fusion politique aussi rapide que possible, démontre d'une façon péremptoire quelles sont les dispositions et les intentions du Piémont sudslave. Si l'on nourrissait chez nous des velléités de domination, on ne demanderait pas une organisation unitaire et absolument égalitaire, mais on suivrait l'exemple de la Prusse qui, tout en accomplissant l'union allemande s'est réservée, dans l'Etat fédératif allemand, une situation prédominante et privilégiée.

Ces choses là sont tellement notoires, qu'elles en deviennent presque banales ; et pourtant, on entend des voix, dans la plupart des cas anonymes et partant suspects, s'élevant contre un prétendu impérialisme serbe et réclamant comme remède la fédération et la république ! La confusion produite par de telles suggestions

est utilisée par les adversaires serbes, croates et slovènes pour démontrer le défaut de cohésion nécessaire entre les différentes parties de notre peuple. L'autre jour, un collaborateur de la « Neue Zürcher Zeitung », faussement renseigné par quelque « bon ami » de l'union sudslave, écrivait dans ce journal (en date du 19 novembre), qu'une divergence de vues existait entre la Serbie et les autres parties de notre peuple, au sujet de l'organisation future de notre Etat. Selon lui, les Serbes, Croates et Slovènes, voudraient donner au nouvel Etat le caractère républicain et démocratique et le construire sur la base fédérative, tandis que le gouvernement grand-serbe (!) serait plutôt favorable à une réunion de tous les pays serbes, croates et slovènes à l'Empire (!) serbe. En peu de mots, un tas de contre-vérités. Le Conseil National de Zagreb s'est prononcé résolument pour un Etat unitaire, et cette manifestation devrait suffire à tout homme honnête. Si quelqu'un personnellement est partisan de la fédération, personne ne l'empêche de le dire et de le propager, mais qu'il s'abstienne de passer ses vues personnelles pour les désirs du peuple. La Serbie a prouvé, par la Déclaration de Corfou, qu'elle préconisait une union *inter pares*, et c'est une malveillance de la soupçonner et de parler de l'impérialisme d'un petit Etat qui a perdu un quart de sa population dans la lutte contre les oppresseurs du peuple serbe, croate et slovène.

D'autre part, la « New Europe », par une nouvelle attaque contre M. Pachitch (Voir le numéro du 14 novembre de cette revue) et par la tentative d'opposer le gouvernement « réactionnaire » de Serbie au Comité Yougoslave « démocratique », imite absolument la presse autrichienne, qui s'est usée en s'appliquant à diviser ce qui devait à la fin des fins rester uni. Ce qui doit nous surprendre, c'est que la « New Europe » essaye de raviver les divergences déjà anciennes entre le gouvernement de Serbie et le Comité Yougoslave, à un moment où ces divergences ne possèdent plus aucune importance, le Conseil National de Zagreb ayant pris en mains le pouvoir auquel aspiraient les membres du Comité Yougoslave et le gouvernement de Serbie ayant expressément reconnu ce Conseil de Zagreb. La « New Europe » nous excusera de ne pas la suivre dans cette voie qui ne peut que nuire à la cause serbe, croate et slovène.

En ce qui concerne la forme d'Etat, qui préoccupe également quelques « amis » sudslaves, cette question n'a rien à faire avec le démocratisme. Ceux qui connaissent, même superficiellement, l'histoire du peuple serbe, savent très bien que la Serbie a élu librement la dynastie Karageorgévitch et que cette dynastie puise son autorité dans la confiance du peuple. Le régime démocratique et parlementaire serbe a fait de la Serbie une véritable république monarchique qui a été heureuse d'avoir à sa tête un Pierre Karageorgévitch, roi essentiellement démocratique et national, et un jeune Prince-Héritier qui s'est consacré tout entier à l'œuvre de l'union nationale et qui n'a jamais songé à se séparer de son peuple.

La Déclaration de Corfou, signée par le président du Comité Yougoslave, a rendu un hommage mérité à la dynastie des Karageorgévitch, en proclamant l'unité du peuple serbe, croate et slovène, sous le sceptre de Pierre Karageorgévitch, roi des Serbes, Croates et Slovènes. La question de la forme d'Etat est aussi résolue, pour tous ceux qui désirent l'union et la concorde dans notre peuple.

Cette situation tellement simple ne convient pas à ceux qui veulent troubler notre union, s'efforçant de créer des différences artificielles et de semer de la méfiance. La nation consciente des Serbes, Croates et Slovènes ne s'y laissera pas prendre.

L. M.

## « Ersatz-Republik »

Il ne s'agit pas, comme d'aucuns pourraient le croire, de la république allemande, créée *ad hoc* par les impérialistes d'hier pour tromper l'opinion publique des Alliés et l'apitoyer sur le sort de l'Allemagne. A l'instar de leurs alliés d'hier, les Magyars, eux aussi, proclamèrent leur petite « Republik ». Les plus jeunes démocrates de l'univers croient qu'il suffit de s'affubler d'un déguisement républicain pour faire oublier leur passé impérialiste et leurs crimes contre les nationalités, commis jusqu'à ces derniers jours. Parce qu'il a échangé son costume de magnat contre un costume « tailleur », le comte Karolyi s'imagine devenir du coup un citoyen accompli et un démocrate. Or, l'habit ne fait pas le moine. On ne fait pas du jour au lendemain d'anciens hobereaux et seigneurs des citoyens et des démocrates. Ayant vécu mille ans d'une vie féodale, la Hongrie aura besoin d'un siècle au moins pour se transformer en Etat libre et démocratique. On peut fabriquer des républiques, pas des républicains.

Mais le comte Karolyi qui, durant toute cette guerre, joua la comédie, se demandait naguère encore en quoi, travesti en démocrate, il serait moins ridicule que le prince Max de Bade lorsqu'il se mit à la tête du mouvement démocratique en Allemagne? Karolyi alla même plus loin et se fit républicain. Payant toujours d'audace, il entreprit de faire un pèlerinage à Belgrade. Il y chercha le commandant des armées alliées pour conclure l'armistice qui devait apporter à la Hongrie la liberté, le pain et le charbon. Pour l'obtenir, il n'hésita pas à renier tout le passé de la Hongrie, jurant sa foi de républicain au général français. Mais sentant bien que sa parole ne suffisait pas, il se fit accompagner par un représentant du conseil des ouvriers et soldats, dont la parole devait garantir celle du premier ministre de la Hongrie nouvelle.

Pour amadouer le général français, il offrit à celui-ci de le porter en triomphe lors de son arrivée à Budapest, où il l'invita à venir avec son état-major pour danser sur les rives du Danube bleu quelques « csardas » avec les enfants irrésistibles de la Pusta. Le général français ne se laissa pas prendre. Aussi les délégués magyars, lors de leur retour dans la capitale, se plaignirent amèrement d'avoir été traités assez durement à Belgrade. « Un signe de ma part et tous les Hongrois seront anéantis, voilà ce que nous disait le général

français », racontent les délégués dans le « Pester Lloyd ».

« L'attitude digne et calme de la population de la capitale serbe nous en imposait, écrit Oscar Jassi, dans le même journal. Elle contrastait singulièrement avec celle du général français, qui accompagnait chacune de ses paroles par les cliquetis de son sabre. »

Nous estimons que les Magyars sont injustes à l'égard du général. Car si celui-ci pécha par quelque côté, ce serait plutôt en se montrant trop généreux vis-à-vis des Magyars. Il leur promit entre autres qu'on ne toucherait point aux musées magyars, les délégués lui ayant déclaré que ces musées ne contenaient aucun des objets volés en Serbie. Or, pour qu'on puisse prêter foi à ces paroles, il aurait fallu que les délégués déclarent en même temps où se trouvaient les objets volés et pillés par ordre de Mackensen.

Mais ce n'est là qu'une concession de moindre importance. Une autre bien plus grande fut celle d'accorder aux Magyars le droit de conserver dans les territoires évacués par leur armée l'administration magyare. Cette concession est une faute grave, car elle poussera les Magyars à persévérer dans leur illusion qu'ils pourraient encore, au Congrès de la Paix, amener les discussions sur de prétendus droits historiques et millénaires en se prévalant de la formule *heuti possidentibus*.

La Hongrie, qui a réussi à s'emparer, au travers des siècles, des territoires des autres nations (Pologne, Bohême, Roumanie, Serbie) s'enorgueillissait de sa prospérité due aux efforts des autres. Elle rappelait ainsi l'oiseau de la fable qui se parait des plumes des autres oiseaux plus beaux que lui. Or voici que chaque peuple vient de réclamer ce qui lui appartient, laissant les Magyars tels qu'ils étaient lorsqu'ils venaient couvrir de leurs tentes de sauvages les plaines de la Pannonie. La source de leur vie menace de se tarir, du fait que la Hongrie se nourrissait jusqu'ici en absorbant les forces vives des autres nations. Les conquérants magyars exploitèrent jusqu'à ces derniers jours leur situation privilégiée d'anciens conquérants, faisant durer ainsi au centre de l'Europe un état de choses politiques et sociales qui fut un défi à l'humanité civilisée.

M. D. M.

## L'entrevue Karolyi-Franchet d'Espérey

Le comte Karolyi a lu devant le général Franchet d'Espérey, un mémoire dans lequel le nouveau gouvernement hongrois décline toute responsabilité pour la guerre mondiale. Cette guerre serait l'œuvre de l'ancienne monarchie austro-hongroise, féodale et autocratique, qui a incendié l'Europe d'accord avec le militarisme prussien. La Hongrie de Louis Kossuth avait la bouche baillonnée et ne pouvait rien faire contre les classes féodales, ces amies notoires de l'impérialisme germanique. « Cet état de choses, dit le mémoire, a tout à fait changé. Aujourd'hui, on est en présence des délégués du peuple hongrois. Nous désirons une liquidation rapide de la situation actuelle, mais une liquidation qui répondrait aux désirs justes et équitables du peuple hongrois. Nous déclarons solennellement que nous ne voulons assumer aucune responsabilité, ni juridique, ni morale, pour les actes d'ordre intérieur ou extérieur de l'ancien régime. Dans la politique extérieure nous sommes des pacifistes. De l'ancienne alliance impérialiste avec l'Allemagne nous ne voulons rien savoir. Nous sommes des partisans résolus d'une Société des Nations.

En ce qui concerne les questions tchèque et sudslave, nous acceptons comme solution définitive la fondation d'un Etat tchèque et

d'un Etat sudslave indépendants. Il n'y a entre nous de différences qu'en ce qui concerne les frontières de ces Etats, mais nous sommes disposés à laisser à la conférence générale de la paix le soin de trancher cette question ».

Le comte Karolyi demandait encore dans ce mémoire que les troupes serbes, tchèques ou roumaines ne fussent pas envoyées en Hongrie, mais uniquement des troupes françaises, italiennes, anglaises ou américaines, exception faite des troupes coloniales.

Le général Franchet d'Espérey, avant de répondre à cette déclaration dont la lecture a duré assez longtemps, demanda aux délégués hongrois si tous ces messieurs comprenaient le français, ainsi que le délégué socialiste, et exprima le désir que ces paroles soient fidèlement traduites. Le délégué hongrois Hatvany se chargea de la traduction. Alors se passa la scène historique qui marque la fin de l'arrogance magyare.

Le général Franchet d'Espérey se tenait debout devant la cheminée, fixant du regard les délégués hongrois. En face de lui se tenaient, la tête légèrement baissée, le comte Karolyi, Jassi, Hatvany, Bokanyi et le capitaine Cserniak, et derrière eux le capitaine Stielli, le conseiller de la cour

Rau et le chef de section Kerntler. A une certaine distance du général français se tenait son chef d'état-major et un colonel serbe de l'état major de la première armée.

Le général Franchet d'Espèrey a prononcé alors le discours suivant :

« Thököly, Rakoczi, Kossuth, sont les noms que tout Français prononce avec respect. La France n'a jamais refusé à la Hongrie, que ces noms caractérisent, sa sympathie jusqu'en 1877, date à laquelle la Hongrie, qui avait lutté d'abord pour se délivrer du joug allemand, se laissa gagner par l'Allemagne et devint complice de la rapacité allemande. Une telle Hongrie, les peuples de l'Entente la considèrent comme une ennemie. Elle aura à partager le sort de l'Allemagne. Vous avez marché avec les Allemands, vous serez châtiés comme eux. La Hongrie aura à expier et à payer ses crimes et l'invasion ne frappera pas seulement les riches qui pourront se dérober par l'émigration, mais aussi les pauvres.

Vous parlez au nom du peuple hongrois, mais en réalité vous ne représentez que le peuple magyar. Je connais votre histoire, vous avez opprimé les peuples non magyars dans votre pays et maintenant vous avez comme ennemis les Tchèques, les Slovaques, les Roumains et les Slaves du Sud. Tous ces peuples sont avec moi ; je n'ai qu'un signe à faire et vous êtes détruits. Est-ce que vous croyez que la France puisse oublier de quelle façon infâme vos journaux ont parlé de nous. (Oscar Jaszi s'écrie : Pas tous, seulement les organes nationalistes). Le général Franchet très impatient : Assez, assez, je le sais.

Vous arrivez trop tard. Il y a deux semaines, votre déclaration de neutralité vous aurait servi à quelque chose, mais plus aujourd'hui que je me trouve à Belgrade. Je veux négocier avec vous uniquement parce que le comte Michel Karolyi se trouve à la tête de votre délégation. Nous l'avons connu pendant la guerre comme un homme droit. Dans la situation actuelle de la Hongrie, seul cet homme est capable d'adoucir le sort du pays. Ralliez-vous à lui ».

Et il a remis alors aux délégués magyars les conditions d'armistice que nous publions ailleurs.

La délégation hongroise, avant de signer les conditions de l'armistice imposées par le général en chef de l'armée alliée, a demandé l'autorisation d'envoyer à M. Clemenceau un télégramme demandant les garanties pour l'intégrité territoriale de la Hongrie jusqu'à la conférence de la paix. Le général Franchet d'Espèrey s'était opposé tout d'abord à l'envoi de ce télégramme, mais devant l'insistance de la délégation hongroise, il a cédé et il l'a expédié quand même. D'autre part, le général Franchet d'Espèrey a consenti, et à tort, pensons-nous, à ce que l'administration magyare soit maintenue dans toute la zone évacuée par l'armée magyare. Cette concession d'ailleurs purement chimérique, puis-

que la population ne tardera pas à destituer elle-même les organes magyars, doit servir aux Magyars d'appui dans leurs projets de demander à la conférence de la paix la conservation de la Hongrie millénaire et historique, dans ses limites d'avant la guerre.

Au télégramme des délégués magyars, M. Clemenceau a répondu par un télégramme disant que le Conseil interallié de Versailles s'opposait à l'introduction de toute clause politique dans le traité d'armistice et que l'arrangement devait porter uniquement sur les questions d'ordre militaire. Le comte Karolyi a interprété ce télégramme de M. Clemenceau comme un refus et il en a référé au Conseil national hongrois à Budapest en demandant l'autorisation de signer l'armistice même sans cette garantie. Le gouvernement et le Conseil national de Hongrie ont accepté l'armistice qui a été signé à Belgrade par le vojvode serbe Michitch au nom du commandant en chef des armées alliées, et M. Linder, ministre de la guerre hongroise.

C'est une belle satisfaction pour la Serbie et son peuple héroïque.

### Conditions de l'armistice avec la Hongrie

Art. I. — L'Etat hongrois retire toutes ses troupes au nord de la ligne qui commence du cours supérieur du grand Szamos, en suivant Bessterce, Marosvasarhely, le fleuve Maros jusqu'à son embouchure dans le Theiss, Subotica, Baja, Pécs (dans toutes ces localités les troupes magyares ne peuvent plus rester), le cours de la Drava, jusqu'à la frontière croato-slovène. L'évacuation doit s'effectuer en huit jours.

Les Alliés vont occuper les territoires évacués dans des conditions que le commandant des armées alliées prescrira. L'administration civile reste entre les mains du gouvernement actuel.

Art. II. — La démobilisation de l'armée hongroise sur terre et sur mer, exception faite de six divisions d'infanterie et de deux divisions de cavalerie, qui seront nécessaires pour maintenir l'ordre, ainsi que des troupes qui ont un caractère de police.

Art. III. — Les Alliés ont le droit d'occuper tous points, tous endroits stratégiques importants. Le commandant des troupes alliées décidera seul de cette occupation.

Art. IV. — Les troupes alliées ont le droit de passer par tous les territoires hongrois et de s'arrêter là où ils voudront. Ils ont le droit de se servir pour les besoins militaires de tous les moyens de transports, de tout le matériel pour les chemins de fer et pour les bateaux, sans distinguer si ce matériel appartient à l'Etat hongrois ou à des particuliers.

La même disposition s'applique à tout le bétail de charge. Le matériel de chemins de fer et tout le personnel restent à leur place pour les besoins du pays occupé. En outre une réserve de deux mille wagons et de cent locomotives à voie normale, ainsi que de six cents wagons et de cinquante locomotives à voie étroite sera mise à la disposition du commandant en chef allié, d'un côté pour les besoins des armées alliées et de l'autre pour com-

penser les pertes serbes en matériel de chemins de fer. Une partie de ce matériel peut également être requise de l'Autriche-Hongrie.

Art. V. — Le personnel et le matériel des bateaux qui dans les circonstances normales assurent les communications dans les territoires occupés resteront à leur place. Quant à la flottille danubienne, six moniteurs seront livrés immédiatement aux Alliés à Belgrade. Le reste de la flottille danubienne sera rassemblée, pour être démobilisée et désarmée, dans un port du Danube qui sera indiqué plus tard. De la flotte commerciale, on doit remettre dans le plus bref délai aux Alliés : dix bateaux passagers, dix remorqueurs et soixante chalands, en partie pour les buts militaires alliés, en partie pour servir de dédommagement pour les pertes causées à la navigation serbe.

Art. VI. — Dans un délai de quinze jours, une équipe d'ouvriers de chemins de fer de trois mille hommes doit être mise à la disposition du commandement suprême allié, pourvue de tous les moyens et du matériel nécessaire pour procéder à la réparation des lignes de chemins de fer serbes.

Art. VII. — Dans le délai de quinze jours, un nombre correspondant de troupes techniques pourvu de tout le matériel nécessaire sera mis à la disposition du commandement suprême allié pour être employé à la reconstruction et à la réparation des lignes téléphoniques et télégraphiques en Serbie.

Art. VIII. — Dans le délai d'un mois, on devra mettre à la disposition du commandement suprême allié vingt-cinq mille chevaux, avec tout le matériel nécessaire pour la circulation.

Art. IX. — Les armes et le matériel de guerre seront concentrés dans un endroit qui sera désigné par le commandant en chef des Alliés. Une partie de ce matériel sera prise pour l'organisation des unités se trouvant sous les ordres du commandant en chef allié.

Art. X. — Les prisonniers de guerre et les internés civils doivent être remis en liberté immédiatement. Ils seront rassemblés dans des localités déterminées pour être dirigés dans leur patrie. Les prisonniers hongrois ne seront pas pour le moment remis en liberté.

Art. XI. — Aux troupes allemandes, on accorde un délai de huit jours pour le passage et le stationnement en Hongrie. Les communications postales et télégraphiques pour l'Allemagne seront permises uniquement sous le contrôle des Alliés. Le gouvernement hongrois s'engage à n'envoyer en Allemagne aucune communication télégraphique de nature militaire.

Art. XII. — La Hongrie s'engage à faciliter le ravitaillement des troupes alliées. Les réquisitions sont permises à condition qu'elles ne soient pas arbitraires, mais qu'elles soient payées d'après les prix courants.

Art. XIII. — Les champs de mines dans le Danube et la mer Noire seront immédiatement désignés au commandant en chef des troupes alliées.

Art. XIV. — La poste, la télégraphie sans fil, les lignes télégraphiques et téléphoniques sont placées sous le contrôle des Alliés.

Art. XV. — Un représentant des Alliés sera adjoint au ministre hongrois du ravitaillement pour protéger les intérêts alliés.

Art. XVI. — La Hongrie est obligée de rompre toutes les relations avec l'Allemagne.

Art. XVII. — Les Alliés ne veulent pas se mêler aux affaires intérieures de la Hongrie.

### La délégation hongroise à Belgrade

Les délégués hongrois se sont rendus à Belgrade sur le bateau « Millennium », de la Société hongroise de navigation. Le bateau qui avait hissé un grand drapeau blanc est arrivé à Belgrade le 6 novembre à 3 heures de l'après-midi. Sur le débarcadère se trouvait une grande foule qui attendait avec curiosité et avec un calme absolu, l'arrivée des Magyars. Les premiers qui descendirent furent deux parlementaires, dans un canot portant également un drapeau blanc. C'étaient le capitaine Cserniak et le lieutenant Abt. Les deux parlementaires se rendirent aussitôt au commandement militaire de Belgrade, où le commandant de la division serbe du Danube, leur communiqua que les « Messieurs hongrois » pouvaient, suivant leur désir, passer la nuit sur le bord du bateau ou débarquer à Belgrade et descendre à l'Hôtel de la Couronne où ils seraient les hôtes du gouvernement serbe. Le ministre président Karolyi se décida pour la dernière solution. La population sur la rive, restait tranquille. Les soldats serbes avaient placé un cordon et un lieutenant serbe qui parlait le magyar a conduit la délégation à l'hôtel. Peu après arriva un colonel serbe pour dire au comte Karolyi que le général Franchet d'Espèrey serait à Belgrade le 7 novembre à six heures du soir.

Voici comment le correspondant du « Pester Lloyd » a décrit la première entrevue avec le général Franchet :

Le général de l'armée d'Orient, Franchet d'Espèrey est arrivé à cinq heures de l'après-midi pour recevoir la délégation du comte Karolyi à Belgrade. On l'avait attendu d'abord pour 6 heures, car nous n'avions pas fixé nos heures selon celles de l'Europe Centrale. L'adjudant du général, le lieutenant Dutilly, accompagné du colonel Milkovitch, commandant de la 1re division serbe, se rendit aussitôt auprès du comte Karolyi et convint avec lui des détails de la réception.

Nous allâmes alors chez le général qui est descendu dans la villa d'un professeur de gymnase, rue du Théâtre, No 5. C'est une petite habitation de bon goût, dans le style colonial, avec une véranda et un petit escalier extérieur. C'est là qu'habitait, il y a quelques semaines, le général Babitch, commandant de place de la ville de Belgrade.

Le salon dans lequel le général reçut les membres de la délégation Karolyi, MM. Jaszi, Hatvany, Bokany, et le capitaine Csernyak et les experts le capitaine Stielly, le conseiller de la Cour Gottlob Rau et le conseiller de section Kerntler, est orné simplement dans le style empire. Au plafond est suspendu un lustre vénitien, mais la lumière électrique ne l'éclaire pas, les Allemands ayant détruit les conduites. La chambre est éclairée par deux lampes à pétrole seulement, qui se trouvent sur une cheminée devant un grand miroir au cadre doré. Ce qui se passa dans la chambre, je l'entendis et je le vis se dérouler de la véranda à travers deux fenêtres et une porte vitrée du salon. La véranda est faiblement éclairée. Elle n'est pas un trop mauvais poste d'observation pour voir ce qui se passe dans le salon, surtout lorsque les figures se trouvent dans un rayon de lumière. Ce que je raconte fut entendu et vu, complété par un langage convenu entre tous les participants, excepté pour ce qui concerne le général français.

Le général entra : une stature moyenne avec un peu d'embonpoint, mais d'autre part d'une

## FEUILLETON

### DOMMAGES ET PERTES DE LA SERBIE

Nous avons publié précédemment un article remarquable de M. K. Stoyanovitch sur les pertes matérielles serbes. Pour compléter ce tableau, nous croyons utile de reproduire une autre estimation provenant d'un Comité chargé d'examiner la situation économique de la Serbie et dont le président est M. M. Radovanovitch, professeur d'Economie politique à l'Université de Belgrade. Le rapport de ce Comité vient d'être publié en français, à Genève, chez Reggiani, imprimeur.

La Serbie a disposé d'une richesse que nous avons cru pouvoir évaluer à 11 milliards de francs environ. Tous les éléments de richesse dont nous avons parlé ont subi des dommages. Beaucoup sont complètement anéantis. Une grande partie des biens meubles ont été emportés par l'ennemi, qui est allé jusqu'à hémolier, pour les voler, des monuments funéraires. Ses propres journaux ne nous ont pas caché les horreurs qu'il a commises, et nos renseignements privés ont achevé de nous édifier sur la façon dont il s'est comporté dans notre pays. Le but évident de notre ennemi était de ruiner complètement la race serbe et la Serbie tout entière au point de vue économique, et malheureusement il a réussi en grande partie à détruire toutes nos acquisitions séculaires et à faire disparaître plus du tiers de notre population.

C'est seulement au jour où les Serbes rentreront dans leur patrie qu'ils pourront évaluer en détail tous les dommages qu'elle aura subi du fait de cette guerre, mais nous pouvons établir dès maintenant, à défaut de la valeur exacte de ses biens endommagés, tout au moins leur quantité.

Nous nous sommes efforcés d'exposer ici dans les grandes lignes les dommages soufferts par la Serbie. Quant à leur éva-

luation, nous avons dû nous arrêter à des prix qui nous semblent devoir être maintenus après la guerre, et nous ne prétendons lui donner qu'un caractère d'information. Nous pensons toutefois, dans cette estimation des valeurs endommagées, n'avoir faussé le résultat final ni en l'exagérant ni en le sous-évaluant. On pourra, dans le détail des différentes catégories de biens, trouver nos chiffres ici trop forts, là trop faibles. Ils ne pourront, comme nous l'avons dit, être définitivement contrôlés que lors de la libération du pays, qui permettra de les établir sur la base des prix qui seront en vigueur. Nous ne pensons pas nous tromper en affirmant que les chiffres adoptés par nous subiront alors une majoration.

Nous adopterons, dans l'exposé des dommages, le même ordre que dans l'évaluation des richesses, afin de rendre facile la comparaison entre la fortune publique et les pertes qu'elle a subies.

#### PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

##### 1. Terrains

Le sol est resté, plus que tout autre élément de la richesse nationale, relativement inchangé, bien que dans certaines régions où des batailles ont eu lieu, il ait été endommagé par le passage des armées, bouleversé par les obus, etc.; le dommage le plus grave a été causé par le revenu que l'ennemi a prélevé sur les produits du sol pendant son occupation. Nous en reparlerons plus loin, au sujet des provisions alimentaires et du fourrage. Mais lorsqu'on parle du sol, il faut cependant évaluer les dommages causés par l'ennemi aux vergers et aux vignes. Tandis que ces dernières ont été soit ravagées soit ruinées par le manque de culture, les arbres fruitiers ont été coupés jusqu'à la racine et complètement anéantis.

D'après notre évaluation, les dommages causés dans les vignobles coupés et ravagés représentent une valeur d'au moins 35 millions de francs, les arbres fruitiers (et surtout les pruniers) anéantis, 30.000.000; les bois coupés jusqu'à la racine, le matériel brûlé ou emporté représentent encore une valeur de 25.000.000; enfin les dommages causés aux forêts sous forme de bois coupé et emporté pendant deux années d'occupation, le revenu des pâturages, des chasses, des pêcheries et des mines représentent une valeur de 185.000.000 de francs.

L'ensemble des dommages causés aux terrains atteint donc 275.000.000 de francs.

##### 2. Bâtimens

La plupart des villes, bourgs et villages limitrophes de l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire situés le long de la Drina, de la Sava et du Danube, ont été démolis par les obus ennemis. De leur côté, les Bulgares ont démolis de nombreux villages et causé de grands dommages à certaines localités — entre autres à Monastir. A Belgrade, non seulement les maisons ont été démolies, mais les chaussées sont également bouleversées, les tuyaux de l'aqueduc et les câbles électriques et hydrauliques détruits et les machines emportées; une grande partie de la canalisation est anéantie. La ville offre un spectacle qui fait frémir.

Les édifices publics, spécialement visés par l'artillerie ennemie, ont subi des dommages beaucoup plus grands que les propriétés privées.

Notre compte approximatif nous conduit aux résultats suivants :

a) Dans la propriété privée, environ 95.000.000 de francs. Ce compte ne comprend que les maisons d'habitation proprement

## Karl Kautsky, la Serbie et la Bulgarie

Karl Kautsky, fondateur et rédacteur en chef de la revue socialiste « Die Neue Zeit » a publié l'année dernière une série d'articles sur la Serbie et l'Autriche s'efforçant de prouver que la solution de la question serbe-croate-slovène devrait être cherchée dans le cadre de la Monarchie des Habsbourg. Si l'Entente, par obstination, ne veut pas accepter une telle solution, alors on pourra satisfaire la Serbie en lui accordant un débouché maritime en Albanie, tandis que le reste des pays serbes, croates et slovènes serait maintenu sous la domination des Habsbourg. C'était la solution proposée par le leader intellectuel de la social-démocratie allemande qui fut même, à cause de son « radicalisme », chassé de la rédaction de sa propre revue.

Or, l'éminent historien politique M. Ernest Denis vient de consacrer à ces articles de Kautsky une petite étude très intéressante et très instructive, que publie « La Patrie Serbe » dans son numéro du mois de septembre 1917. Nous en détachons les parties se rapportant aux rapports serbo-bulgares exposés par M. Denis, de façon magistrale.

Les quelques pages que Kautsky consacra aux rapports des Bulgares et des Serbes sont infiniment curieuses, et nous y retrouvons la manière des polémistes allemands dont les concessions ne sont jamais qu'apparentes et qui, au moment où ils s'inclinent devant les principes, ne songent qu'à assouvir leurs appétits! La casuistique n'a pas de secret pour eux et ils sont passés maîtres dans l'art de solliciter les textes.

Au début de 1912, écrit Kautsky, la Serbie avait été privée par l'Autriche du prix le plus précieux qu'elle attendait de sa victoire. Elle voulut avoir sa revanche et prétendit s'indemniser aux frais de la Bulgarie. Pure politique de force (reine Machtpolitik), en contradiction avec la démocratie. « Nous avons déjà parlé, ajouta-t-il plus loin, de l'attaque criminelle de la Serbie contre la Bulgarie ». (Serbiens Sündenfall.)

Or Kautsky nous dit lui-même, page 35: « La Bulgarie refusa toute concession; elle refusa même d'accepter l'arbitrage du tsar qui avait été prévu dans le traité d'alliance, au cas où des difficultés se produiraient entre les Confédérés... Le 29 juin, l'armée bulgare attaqua l'armée serbe. » Comment la Serbie peut-elle être coupable d'une attaque criminelle contre la Bulgarie, alors qu'elle a proposé de soumettre le différend à un arbitrage prévu d'avance, accepté contractuellement par les deux parties, et que son armée a été traitreusement assaillie?

On ne comprend pas davantage pourquoi le traité de Bucarest était contraire aux principes démocratiques. La Bulgarie, pendant toute la durée de la campagne contre les Turcs, avait eu la conduite la plus déloyale; elle n'avait tenu aucun de ses engagements; elle avait par ses exigences absurdes et iniques, prolongé inutilement la guerre avec la Porte; pendant les conférences de Londres, elle avait excité sous main l'Autriche contre les Serbes; elle avait commis la plus ignoble des trahisons en se vendant aux pires ennemis de la race; elle avait oublié qu'elle devait à la Russie son indépendance et à la Serbie ses récents triomphes. Pour punir de sem-

blables crimes, aucun châtement n'aurait été trop sévère, et que les Bulgares n'aient pas compris la nécessité et la justice d'une réparation, rien ne prouve mieux l'avi-lissement moral où les avait réduits près d'un siècle de pénétration germanique. Actuellement encore, ils rôdent autour des Alliés et mendient l'imbécile mansuétude qu'ils leur supposent, le pourboire qu'ils n'espèrent plus de l'Allemagne. Ils ne sentent pas qu'ils se sont mis au ban de la fourberie, plus peut-être que par leur férocité-civilisation par leurs mensonges et leur cité et leurs rapines. Tant qu'ils n'auront pas donné des gages de leur repentir, ils n'ont aucun espoir que l'Entente s'abaisse à négocier avec eux, et, même après qu'ils se seront soumis, nous aurons le droit de les tenir pendant longtemps en quarantaine, avant de leur accorder libre pratique au milieu de l'humanité. Ils auront pour se consoler l'amitié de l'Allemagne et la sympathie des socialistes dont le cœur nourrit une inépuisable tendresse pour les Habsbourg et les Hohenzollern. Kautsky reconnaît que, quand les Bulgares parlent de la Macédoine comme d'un pays bulgare, ils faussent outrageusement la réalité. Dans son dernier livre, « Les Langues de l'Europe », M. Meillet dont le jugement fait autorité et qui, par ses amitiés et ses relations, serait plutôt disposé à quelques indulgences pour la Bulgarie, arrive à la conclusion qu'il est vain de prétendre trancher la question macédonienne d'après des données purement linguistiques. Kautsky admet de même qu'il n'y a pas lieu de s'attacher à la frontière philologique qu'il est impossible de déterminer avec précision. A quel titre réclame-t-il alors la révision du traité de Bucarest en faveur des Bulgares? Il se garde bien de nous donner ses raisons, mais on les découvre sans peine et il faut chercher la cause de la sollicitude que lui témoigne Ferdinand de Cobourg exclusivement dans sa volonté acharnée de maintenir à l'Allemagne une situation prépondérante dans les Balkans. Les quelques concessions que les Bulgares subtilisent aux Alliés les laisseront toujours inassouvis, d'abord parce qu'ils sont insatiables, et ensuite parce que leurs amis les plus aveugles n'oseraient pas, malgré tout, imposer aux Serbes certaines abdications. Notre victoire, si longanimement qu'on nous suppose, entraîne nécessairement la ruine du plan des Bulgares et ils ne se serviraient de nos faveurs que pour les retourner contre nous. Plus d'ailleurs encore que par leurs déceptions, ils seront pour longtemps éloignés des peuples libres par la honte de leurs crimes. On l'a constaté bien souvent: la réhabilitation du malfaiteur a pour principal obstacle — non la réprobation persistante de la société, ou la haine de la victime — mais le sentiment intolérable de la dégradation dont le coupable ne parvient pas à s'affranchir et qui le cloue à sa misère morale. Le mot que l'on prête à Charles IX dans le Conseil où fut décidé le massacre de la Saint-Barthélémy, est d'une vérité éternelle: « Alors, tuez-les tous, et qu'il

n'en reste pas un seul pour me reprocher ma faute ». Les Bulgares sont rivés aux Prussiens par des liens plus forts que les conventions écrites, par la haine et le mépris qu'ils ont inspiré au monde; marqués au front de la même souillure, ils n'ont d'autre refuge que de se rapprocher étroitement. Si les socialistes ont pour ces félons une si extraordinaire tendresse, c'est qu'ils savent que la partie de l'Allemagne dans les Balkans ne sera pas perdue, tant que les crimes de ses complices n'y auront pas subi le châtement qu'ils méritent.

Les avocats de Ferdinand de Cobourg ont plus d'une corde à leur arc et ils ont des solutions interchangeables: ils reviendraient volontiers à la conception qu'ils soutenaient avant la guerre: une Macédoine autonome. Il est étrange que les hommes qui rejettent avec indignation — et on comprendrait mal qu'il en fût autrement — la pensée d'un plébiscite en Alsace, se laissent prendre à une proposition aussi révoltante que l'autonomie de la Macédoine. Personne n'ignore quels ont été depuis 1915 les procédés des gouvernements autrichien et bulgare dans les provinces balkaniques; ils ont tenu à honneur de prouver à l'Allemagne qu'ils avaient profité de ses leçons et qu'ils étaient en état d'appliquer consciencieusement ses méthodes; ils ont travaillé scientifiquement à l'extermination de la race serbe; hier encore, le « Temps » racontait que des milliers de paysans serbes étaient vendus à terme, comme des esclaves, à la Turquie qui les employait à des travaux insalubres; combien de milliers sont morts du typhus, du choléra, des fatigues, des coups ou de la faim! Et quand les conseils de guerre et les officiers allemands et bulgares ont, pendant trois ans, supprimé tous ceux qui étaient capables de quelque indépendance, quand ils ont installé leurs colons sur les biens volés, leurs diplomates et leurs chargés d'affaires viennent nous dire: « Si vous affirmez que la Macédoine n'est pas bulgare, nous nions qu'elle soit serbe; essayons d'un compromis, laissons-la à ses habitants, accordons leur l'autonomie ». En d'autres termes: « Nous avons pillonné le pays assez longtemps pour être sûrs que nous y avons détruit tout élément de vie nationale, nous pouvons maintenant nous retirer sans danger; dans quelques mois ou quelques années les agents que nous y laissons nous rappelleront, et, en vertu de vos principes, vous serez bien forcés d'accepter notre domination ».

« O liberté! disaient Mme Roland, que de crimes on commet en ton nom. » Que de sottises on couvre sous le manteau du droit des peuples et du principe des nationalités!

Ernest Denis.

*M. Nicolas Pétrovitch, consul général de Serbie à Genève, ne pouvant remercier personnellement chacun des amis, suisses et alliés, du peuple serbe, qui lui ont envoyé leurs félicitations à l'occasion de la prise de Belgrade, leur en exprime ici sa plus sincère gratitude.*

Société Genevoise d'Edit. et d'Impr. — Genève

dites. Quant aux constructions servant à des entreprises industrielles, elles figureront plus loin, avec leurs installations, sous la rubrique des fabriques et ateliers.

b) Dans la propriété d'Etat, environ 49.800.000 francs. Ce chiffre ne comprend que les édifices et les maisons où se trouvaient installées les institutions de l'Etat, des corps autonomes, des communes, des églises et des monastères, les écoles, les hôpitaux, les établissements thermaux, les prisons et autres édifices publics, à l'exclusion des fabriques de tabac et d'allumettes, de l'institut militaire et technique de Kragujevatz, de la poudrière à Obilitchevo et autres installations et ateliers appartenant à l'Etat.

Les dommages causés aux bâtiments privés et aux édifices publics atteignent donc un total de 144.800.000 francs.

Lorsqu'il s'agit d'immeubles, il convient de faire entrer en ligne de compte le loyer perdu par les propriétaires pendant la période envisagée. Ce dommage peut être évalué à 36.000.000 de francs (9 millions par an). On doit compter également les pertes subies sous la forme du loyer que les fugitifs, chassés de leur maison, ont dû payer à l'étranger pendant l'occupation ennemie, et que nous évaluons à 16.000.000. Ajoutons enfin le prix du loyer perdu par les propriétaires des immeubles que l'ennemi a réquisitionnés pour ses besoins et pour ceux de ses fonctionnaires et de ses sujets. Ce dommage est évalué à 28.200.000 francs.

Les dommages subis par la propriété immobilière se montent au total à 500.000.000 de francs.

### PROPRIÉTÉ MOBILIÈRE

1. Meubles et autres objets nécessaires à la vie et au travail  
Immédiatement après l'occupation de notre pays et aussitôt entré dans nos villages, l'ennemi a entrepris un pillage systématique de la propriété mobilière, pillage opéré tant par les soldats

du front et de l'arrière que par les autorités civiles et militaires elles-mêmes. Tout ce qui pouvait être emporté a disparu, notamment tous les objets mobiliers d'une certaine valeur, le linge, les vêtements, etc. Ce qu'on ne pouvait pas enlever a été brûlé, brisé ou détruit; les dommages les plus grands sont ceux subis par les habitations dont les propriétaires s'étaient enfuis devant l'ennemi (1).

Enfin tout ce qui n'a été ni emporté ni détruit, les autorités occupantes l'ont réquisitionné dans la suite, notamment les divers magasins, dont les marchandises ont été transportées dans les magasins des autorités ennemies. La partie du pays occupée par les Bulgares surtout, a été pillée dans une telle mesure qu'on peut dire qu'elle a été complètement dévastée.

Les dommages causés à la propriété mobilière, soit par le vol, soit par la destruction, peuvent être évalués comme suit:

#### 1) Dans la propriété privée

Mobilier, vêtements, linge, chaussures, ustensiles (surtout ceux de cuivre), etc. Les ustensiles en cuivre étaient très abondants dans nos maisons; la population a dû, pour autant qu'ils n'avaient pas été enlevés, les remettre aux autorités pour des buts militaires d'après les ordonnances officielles. Elle a dû livrer aussi tous les objets métalliques, poignées de portes, etc. Tous les outils et toutes les machines agricoles ont été pris et emportés, surtout dans la partie du pays occupée par les Bulgares. Des wagons entiers ont transporté en Bulgarie les objets appartenant aux particuliers, principalement dans la région de la Morava, et les jouaux bulgares l'ont eux-mêmes racontés sans vergogne. Les valeurs en fait de matériel de transport et de harnachement. Le

(1) Une loi bulgare spéciale relative aux biens soi-disant sans maître a été la base d'un pillage systématique et général.

montant de ces dommages peut se répartir comme suit: pour les autorités ont emporté tout ce qui subsistait et qui avait quelque mobilier, la vaisselle et les autres objets et ustensiles, dans les villes 35.000.000; dans les bourgs 25.000.000; dans les villages 60.000.000; à Belgrade 45.000.000. Si l'on y ajoute, pour les maisons plus riches, une valeur différentielle de 12.000.000, on arrive au chiffre de 177.000.000 de francs. Les pertes d'ustensiles de cuivre et d'autres objets métalliques représentent 28.000.000; celles d'outils, de machines aratoires et d'autres objets servant à l'agriculture 42.000.000; enfin les moyens de communication et le matériel y afférent 18.000.000, soit au total une somme de 265.000.000 de francs.

#### 2) Dans la propriété de l'Etat et des corporations

Les objets mobiliers nécessaires au travail des bureaux et des institutions, instruments, bibliothèques et autres installations; sont évalués ainsi: palais royal 6.000.000, parlement 200.000, ministère des affaires étrangères, avec les légations et les consulats en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Turquie et en Bulgarie 500.000, Conseil d'Etat et Cour des Comptes 200.000, ministère des finances (1) 2.347.000, ministère de la guerre (2) 49.440.000, ministère des travaux publics (1 et 2) 44.955.000, ministère de l'instruction publique et des cultes 9.685.000, ministère de l'Intérieur (1) avec les corps autonomes et les institutions communales 15.975.000, ministère de la justice (1) 2.180.000, ministère de l'Agriculture (1) 1.650.000, en tout 133.132.000 francs.

(1) Avec les institutions accessoires.

(2) La valeur du musée, des vieux livres et des manuscrits n'a pas été estimée.

(A suivre.)

## Le dernier discours du comte Tisza

Le 23 octobre le comte Tisza a prononcé au parlement hongrois un discours sur les origines de la guerre. Nous tenons à le publier comme un document nouveau de la préméditation austro-germano-magare et de la complicité bulgare.

Le danger de notre situation se manifesta très clairement dans l'année de 1913 au moment de la paix de Bucarest. Dans quelle situation la paix de Bucarest laissa-t-elle la partie du monde qui nous touchait de plus près? Nous nous trouvions dans les Balkans en face d'une énorme Serbie et d'une Grèce agrandie. Les sentiments de ces Etats pouvaient être pris pour tout autre sauf pour les amicaux envers la Monarchie. La Bulgarie était complètement épuisée et brisée, la Roumanie s'était aliénée à la Triplice. Nous dûmes avoir le sentiment que nous avions à moitié perdu la Roumanie et nous dûmes compter avec le danger de la perdre entièrement. Par contre, la tendance de la politique russe, dirigée contre nous, augmentait de plus en plus. Dans les Balkans et en Russie s'effectuaient des préparatifs stratégiques tellement importants qu'il n'y avait pas de doute que, dans deux ou trois ans une situation militaire menaçante de proportions jusque là inconnues serait créée sur nos frontières du nord. Nous, qui étions alors responsables de la direction des affaires étrangères de la Monarchie, nous considérions comme notre devoir le plus important d'exercer une influence dans les événements des Balkans, en ce sens que les rapports de force soient modifiés. Par cette modification nous voulions créer une situation qui nous donnerait au moins du côté des Balkans des alliés plus forts et qui nous placerait en face d'une situation politique pouvant servir de couverture contre une attaque éventuelle sur les flancs ou dans le dos, lorsque au bout de quelques années les préparatifs russes auront été terminés.

A mon avis, la clé de la situation se trouvait en Bulgarie qui par la paix de Bucarest avait été privée de tous les fruits de sa victoire. Par conséquent, nous devions lâcher de conclure un accord avec la Bulgarie, qui lui garantirait l'union ultérieure avec ses frères macédoniens, mais qui en même temps rendrait possible un arrangement paisible entre la Bulgarie et la Roumanie. A la suite de l'alliance que nous nous propositions de conclure avec la Bulgarie, nous dûmes exercer notre influence dans la même direction, pour la regagner à l'alliance avec nous parce que de la fidélité roumaine à cette alliance dépendait, si les relations entre la Bulgarie et la Monarchie pouvaient fournir à la Roumanie la garantie qu'elle n'aura à craindre aucune attaque de la Bulgarie, ou si au contraire cette alliance représentait un danger pour la Roumanie. L'inauguration de cette politique demandait les plus grands soins. Sous beaucoup de rapports les positions exposées devaient être changées, on devait faire des préparatifs particuliers et réaliser que tous les facteurs dont l'assistance était nécessaire tombassent d'accord que cette politique devienne le pivot de tout notre système d'alliance. Les travaux préparatoires étaient en cours et je ne puis, vu la nature de l'affaire, parler de des résultats positifs. Ce résultat positif, je pourrais dire se trouva réalisé juste le jour de l'attentat de Sarajevo. Personne n'a été atteint plus profondément par cet attentat que moi, non seulement à cause de ses conséquences tragiques mais aussi à cause du fait qu'il y avait le danger de nous voir dépouillés de notre dur travail et que la nation se trouverait exposée à la guerre dans un temps, où nous aurions pu précisément créer une amélioration de nos relations étrangères, une amélioration qui aurait de beaucoup diminué l'éventualité d'un danger de guerre ultérieur. Au premier moment, nous avons d'une façon décisive écarté de nous toute idée que l'attentat pourrait mener à des complications de guerre. Malheureusement, les événements prirent une forme de plus en plus menaçante. D'un côté l'instruction ouverte contre les assassins prouvait de plus en plus que les fils de l'attentat conduisaient en Serbie, même dans les cercles gouvernementaux, et puis il y eut non seulement dans la presse serbe mais aussi de la part des personnages serbes se trouvant dans les positions responsables, des déclarations provocantes, dans lesquelles on voyait clairement la tendance que les chefs de la politique serbe désiraient profiter de l'occasion pour humilier la Monarchie et pour lui apprêter au moins une forte défaite politique. En dépit de tout cela, je pris jusqu'au dernier moment position contre toute tendance de choisir la solution par la guerre, sans que les nécessités nous imposassent cette voie. D'après la nature des choses, l'échange de vues entre Sa Majesté et les hommes d'Etat responsables se fit par des conférences verbales et confidentielles et c'est pourquoi je ne possède pas des documents écrits sur ce sujet. Le hasard a voulu cependant que notre roi défunt se trouvât être à ce moment-là à Ischl, ainsi je lui fis parvenir le 8 juillet mon

point de vue par écrit dans une communication non officielle mais confidentielle.

Dans cette communication, qui a été rédigée onze ou douze jours après l'attentat, j'ai rappelé que les symptômes sérieux, qui ont été établis au cours de l'instruction et qui trouvaient aussi leur expression dans les manifestations de la presse serbe et des hommes d'Etat serbes provoquaient un danger de guerre de plus en plus grave et que cela faisait envisager l'idée qu'il faudrait peut-être, les armes à la main, régler les comptes avec la Serbie. Et puis, je disais:

« Je pourrais donc d'autant moins approuver une action, qui provoquerait la guerre dans ces circonstances, qu'en ce moment même il n'y a plus d'obstacle dans les Balkans pour une politique conséquente promettant un succès réel, parce que nous avons en nos mains les moyens pour pratiquer une influence décisive sur le développement des Balkans et provoquer une constellation plus favorable. Ceci nous autorise à l'espoir, au cas où nous serions forcés à la lutte décisive, de pouvoir la commencer avec de meilleures chances. Je suis loin de vouloir recommander une politique passive et qui manquerait d'énergie envers la Serbie. Nous ne pouvons pas rester des spectateurs indifférents à ce qui se prépare contre nous dans le pays voisin qui excite nos citoyens à la trahison et à des plans d'assassinats. Ainsi, je ne suis pas homme à avaler toutes ces provocations et je suis prêt à porter les conséquences d'une guerre provoquée par le refus d'accepter nos demandes justifiées. Mais mon opinion est qu'il faut donner à la Serbie la possibilité d'éviter la guerre et si cela devait finir, malgré tout, par une guerre, il faudra prouver devant le monde entier que nous nous trouvions sur le terrain d'une défense forcée justifiée. Ainsi il faudrait envoyer à la Serbie une note rédigée sur un ton mesuré, mais non menaçant, dans laquelle il faudrait citer toutes nos plaintes et indiquer nos demandes exactes. Si la Serbie donnait une réponse insuffisante et essayait de faire traîner l'affaire, on devrait répondre par un ultimatum et, son délai passé, par l'ouverture des hostilités. Si la Serbie devait céder, il faudrait évidemment accepter cela de bonne foi, et ne pas lui empêcher la retraite. »

J'écrivais ceci le 8 juillet. Malheureusement, les provocations de la Serbie continuèrent à augmenter. J'attire l'attention sur les déclarations du Ministre-Président Pachitch lui-même et sur celles du ministre serbe à Pétrograd, Spalajkovich, et des chargés d'affaires à Paris et à Constantinople, faites à la presse et qui étaient des plus injurieuses et des plus provocantes; je rappelle aussi le ton de la presse serbe, qui devint tous les jours de plus en plus injurieuse. En présence de tous ces symptômes, nous étions forcés de nous servir d'un ton plus énergique et de répondre par un ultimatum, par une note comportant un délai fixé pour la réponse. Le texte de cette note fut rédigé — je ne me souviens plus de la date exacte, le 15 ou le 16 juillet. — Nous avons fixé et terminé le texte définitivement le 19 juillet. Ici je dois faire remarquer que la version de Mühllon mentionnée par le comte Karolyi devant les Délégations, était opposée aux faits, car dans l'affaire de l'ultimatum il n'y a eu aucune conversation avec l'empereur d'Allemagne ni avec aucun autre représentant responsable de l'Allemagne. Le texte de l'ultimatum fut fixé par nous seuls dans une conférence commune des ministres autrichiens et hongrois, le 19 juillet, à Vienne. Aucun délégué allemand n'assista à cette conférence.

Député Aladar Balla (interrompant). — Pas à Vienne, à Potsdam! — Le comte Tisza (continuant). — Ni à Potsdam ni ailleurs. Nous avons décidé l'ultimatum à Vienne et fixé le texte de l'ultimatum dans une conférence générale du Conseil du Ministère.

Député Balla. — Pas l'ultimatum, mais le déclenchement de la guerre fut décidé à Potsdam.

Le comte Stéphan Tisza (continuant). — Je m'occupe de l'affirmation du comte Karolyi, que l'ultimatum fut décidé avec la coopération et en présence de l'empereur d'Allemagne. C'est à cela que se rapporte mon explication. Ni sur la décision d'envoyer un ultimatum, ni sur l'établissement du texte de l'ultimatum, aucun autre facteur n'eut une influence décisive, excepté les Autrichiens, les Hongrois et les facteurs communs compétents.

Dans cette conférence commune du 19 juillet encore, une autre décision fut prise après l'établissement du texte de l'ultimatum. Je vous prie de me permettre de lire la partie du protocole sur la conférence du Conseil des Ministres:

« Là-dessus, c'est-à-dire après la terminaison du texte de l'ultimatum, le ministre président hongrois prie les ci-présents de

prendre la décision dont il avait spécialement déclaré lors des dernières conférences, que dépendait l'assentiment du gouvernement hongrois à toute cette action.

Le Conseil des Ministres devait exprimer à l'unanimité que l'action contre la Serbie n'avait aucun rapport avec des plans de conquête pour la Monarchie et que celle-ci ne désirait aucune annexion de territoire serbe, sauf les rectifications de frontière pour des raisons militaires. »

Il est inutile de réfuter les mensonges de Tisza concernant la prétendue complicité des milieux officiels serbes dans l'attentat de Sarajevo. Le livre Pharos-Köhler, dont nous avons parlé dans le numéro de « La Serbie », a établi la vérité là-dessus. Mais les aveux de Tisza concernant la préméditation austro-magare sont un témoignage précieux qu'il eût été dommage de ne pas enregistrer.

### La Bulgarie avant la capitulation

L'« Echo de Bulgarie » écrivait le 24 septembre, donc un jour avant la demande d'armistice:

Nous venons d'avoir sur le front de Macédoine un revers que nous ne songeons pas à dissimuler, car il n'y a que les peuples faibles qui, devant une réalité déplaisante, se réfugient dans l'illusion.

Ce qui s'est passé sur notre front de Macédoine constitue une des épreuves que cette guerre n'a épargnées à aucune des nations belligérantes. A part l'Angleterre et l'Amérique qui l'Océan sépare du théâtre des opérations, il n'est pas parmi les Etats qui se battent actuellement un seul qui n'ait été obligé, à des moments donnés, à faire reculer son front. L'expérience a montré que ces retraites n'ont été irréparables que lorsqu'elles ont été la suite d'un désastre. Tant que la force vive, c'est-à-dire l'armée, reste intacte, ces reculs ne constituent que des manœuvres stratégiques destinées à déjouer le plan de l'adversaire et à lui retirer ses troupes. Mais nous avons des forces qui, eux aussi, disposent de forces immenses et qui pour toutes sortes de raisons se croient obligés de venir à notre aide. Contre nos voisins nous aurions fait une guerre purement balkanique; avec la participation dans le camp adverse de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, c'est un grand épisode de la guerre européenne qui se poursuit en Macédoine. Nos alliés ne manqueront pas, nous en sommes sûrs, de faire cette constatation et d'en tirer toutes les conséquences.

Le 25 septembre, le jour même de la demande d'armistice, l'« Echo de Bulgarie » écrivait:

Le principal calcul de l'Entente en entreprenant l'offensive sur le front de Macédoine — ses journaux l'ont laissé plus d'une fois entendre — ça a été de produire dans l'opinion publique bulgare une émotion violente susceptible de la pousser à des résolutions désespérées. L'Entente se dit qu'habituellement depuis trois ans aux succès militaires, un premier revers nous découragerait; qu'ayant pris les armes pour la libération de la Macédoine, l'obligation d'en évacuer ne fut-ce qu'une partie nous sera douloureuse au point d'entamer notre moral.

Comme dans d'autres occasions quand il s'est agi de la Bulgarie, l'Entente se trompe lourdement. Tout d'abord, le succès initial est loin d'être aussi grand qu'elle l'aurait voulu: elle ne saurait ni l'élargir, ni l'exploiter. Notre front rectifié résistera à ses nouveaux efforts et de tous ces événements derniers il ne restera que le souvenir d'un épisode tel que la stratégie au cours de cette guerre nous en a présenté dans tous les pays belligérants. Obliger un ennemi à reculer est une chose relativement facile quand on y met le prix. Mais pour le forcer à capituler c'est sa force vive qu'on devrait abattre. L'Entente n'y réussira pas. Elle ne saurait elle-même là-dessus avoir la moindre illusion.

Le 26 septembre l'« Echo de Bulgarie » publiait le communiqué suivant:

Considérant le concours des circonstances récentes et après avoir discuté la situation conjointement avec tous les facteurs compétents, le gouvernement bulgare, désireux de mettre fin à l'effusion de sang, a autorisé le généralissime de l'armée en campagne à proposer au commandant en chef des armées de l'Entente à Salonique, la cessation des hostilités pour entamer des négociations en vue d'un armistice et de la paix. Les membres de la délégation bulgare sont partis hier soir pour se mettre en contact avec les plénipotentiaires des Etats belligérants de l'Entente.

Le 28 septembre, l'intrigue reprend sa place. Le « Bulletin de l'armée » publie un communiqué, reproduit par l'« Echo de Bulgarie » et dans lequel on s'efforce de prouver que l'armée bulgare est intacte. Voici quelques passages de ce communiqué:

« On peut déjà dire que notre situation militaire va en s'améliorant. Le communiqué de l'Etat-Major montre que toutes les attaques ennemies sont repoussées. Il faut en conclure que notre aile gauche tient fermement sur ses positions et que le centre se consolide.

L'armée, notre force vive, est conservée quoiqu'elle ait livré depuis trois ans de si grandes batailles; la situation militaire peut encore s'améliorer, malgré les changements survenus sur le front, puisque si notre front plie sur certains points sous la pression de l'ennemi, sur d'autres les mouvements s'effectuent par ordre et suivant le plan.

Relevons enfin que la situation de l'adversaire n'est pas sûre. Avancé si profondément dans nos lignes, après une marche longue et fatigante, dans un terrain vaste et nouveau, de communications difficiles et sans ressources, il pourrait facilement perdre ses avantages dans le

cas d'un effort sérieux de la part de nos troupes. Et si nous n'avons pas encore fait cet effort à défaut du temps nécessaire, rien ne prouve qu'il est impossible.

Telle est la situation sur le front sud au moment où nous faisons notre proposition de paix.

Le 30 septembre, nous lisons dans l'« Echo de Bulgarie » la traduction d'un article du « Mir » sur la paix avec la Bulgarie. Le dessein y est tellement visible qu'on n'a pas besoin de le commenter. Voici comment l'organe de M. Guéchoff représente la situation:

Aurons-nous une paix à l'image de celle avec la Roumanie, paix que l'Entente n'a pas approuvée ou aurons-nous seulement une cessation des hostilités entre nous et l'Entente, sous certaines formes, tout en laissant à la conférence générale le soin de fixer les conditions de paix? Il est fort probable que c'est pour cette seconde alternative que les dirigeants de l'Entente vont se prononcer.

Dans ce cas, aucune des questions qui nous intéressent ne recevra maintenant sa solution. Et cette solution, remise pour la fin de la guerre, dépendra, selon toutes probabilités, de notre attitude vis-à-vis de l'Entente. En somme, les négociations d'armistice et de paix se réduiront à des négociations concernant les rapports à établir entre la Bulgarie et l'Entente jusqu'à la fin de la guerre. Et c'est précisément sur ce point qu'on rencontrera les plus grandes difficultés. Cependant, il sera facile d'écarter ces difficultés si l'Entente se montre large dans ses vues et si elle veut tenir compte de la dignité de la Bulgarie. Mais on se butera à un grand obstacle si dans les questions balkaniques prévalent les conceptions serbo-grecques. L'Angleterre, la France et l'Italie sont appelées à jouer entre les peuples balkaniques, le rôle d'arbitre; l'Amérique celui de super-arbitre. Mais cela à condition qu'elles veulent faire triompher l'équité suprême et qu'elles soient sincèrement animées du désir d'appliquer le principe de la libre détermination des peuples.

Mais le plus grotesque et le plus cynique fut le « Moravskii Glas », un journal bulgare qui fut fondé à Niche, pendant l'occupation, par les comitadjis, auxquels on avait livré la partie nord de notre pays. Confiant dans la force allemande et bulgare, ce journal avait prêché l'extermination de tout ce qui était serbe. Il avait publié, dans ses colonnes, de telles absurdités, que les Bulgares eux-mêmes en rougissaient quelquefois.

Or, ce journal écrivait le 29 septembre que la Bulgarie, quoique victorieuse, avait pris l'initiative pacifiste et avait proposé la paix aux Alliés, parce qu'elle se sentait solidaire avec le président Wilson et parce qu'elle n'avait aucune raison pour continuer une guerre devenue inutile. C'est pourquoi, par respect pour l'Amérique, la Bulgarie s'est décidée à vivre en rapports de paix avec ses ennemis et à remettre la solution des questions territoriales à la Conférence de la Paix!

### Une manœuvre des Magyars carolyistes

Le B. C. V., dirigé par le comte Carolyi, a lancé le 13 novembre une nouvelle selon laquelle le commandant de l'armée d'Orient aurait donné l'ordre aux Serbes qui ont pénétré sur le territoire hongrois de retirer toutes les troupes sur la rive serbe du Danube. Cette nouvelle n'exprime en somme que le désir des Magyars de conserver l'intégrité de leurs possessions, mais il est peu probable que de telles manœuvres puissent produire quelque effet durable. Les Serbes se trouvent non pas sur territoire hongrois, puisque la Hongrie n'existe plus, mais sur leur territoire national de l'ancien Duché serbe, reconnu par les Magyars eux-mêmes. L'occupation du Banat serbe, de Batchka, de Baragna et des autres régions serbo-croates de l'ancienne Hongrie se fait sur la base de la reconnaissance de l'unité serbe, croate et slovène. Quant à la Magyarie proprement dite, nous ne savons pas si les Serbes s'y sont rendus, mais s'ils l'ont fait, ils ont probablement agi en vertu de l'armistice qui a conféré à l'armée alliée le droit d'occuper les principales lignes de communication.

### Bulgarie

— Une mission bulgare en France —

L'AGENCE BALKANIQUE nous communique la note suivante:

Le Gouvernement bulgare vient de confier à l'ancien ministre Nicolas Guénadiëff la mission de renouer avec la France des relations diplomatiques officielles.

Il résulte de nos renseignements privés que le véritable caractère de la mission Guénadiëff n'est autre que l'inauguration en France d'une malsaine propagande en faveur des aspirations impérialistes du peuple bulgare.

Au moment où les Puissances du Droit remportent les victoires décisives contre les peuples de proie, l'envoi en France de Guénadiëff, dont toute la carrière politique ne constitue qu'une chaîne de crimes et de chantages, est un véritable défi à la nation française, qui, d'ailleurs, se montre très peu empressée de renouer avec la Bulgarie des relations d'aucune sorte.